

La préposition *en* entre localisation et qualification : quelques évolutions récentes

Dirk Siepmann

Universität Osnabrück, Allemagne, dirk.siepmann@uos.de

Abstract. Cette étude examine l'évolution contemporaine de la préposition *en* à partir de deux domaines lexicaux : les noms de paysages (*mer*, *montagne*, etc.) et les espaces fonctionnels (*mairie*, *hôpital*, *entreprise*, etc.). L'analyse s'appuie sur un corpus diachronique d'articles du *Monde* (1950–1959 vs 2010–2021), complété par des données orales contemporaines et des attestations issues d'Internet. Les résultats invitent à reconsidérer les analyses traditionnelles fondées sur un invariant "fusionnel". L'exemple canonique "Le marin est en mer", mobilisé depuis Guillaume pour illustrer la "réversion qualitative", apparaît en effet marginal. Dans le cadre de la "conceptual integration", le sens de constructions comme "X est en mer" — y compris celles souvent tenues pour déviantes, telle "Le poisson est en mer" — émerge de "mélanges conceptuels" ("blends") dont la configuration varie selon les scénarios activés (professionnel, écologique, technologique). S'agissant des espaces fonctionnels, l'étude met en évidence une progression différenciée selon les types de noms ("lieux intérieurs", "édifices", "institutions"). L'évolution de *en* ne procède donc pas d'un mouvement uniforme, mais s'organise en réseaux constructionnels (p. ex. *en région/quartier/banlieue* ; *en cuisine/salle/atelier*).

1 Introduction

L'analyse de *en* a fait couler une encre abondante. Les travaux consacrés à sa distribution par rapport à *dans* et à (p. ex. [1, 2]) montrent à quel point les interactions entre ces trois prépositions sont complexes. Historiquement, *dans*, plus récent que *à* et *en*, a progressivement occupé le domaine de la localisation stricte, reléguant *en* à des emplois plus spécialisés, à l'exception notable des constructions avec toponymes.

Les données contemporaines suggèrent toutefois une situation plus nuancée. Dans plusieurs secteurs de l'usage, notamment dans les registres formels, *en* maintient des positions déjà conquises par *dans* dans la langue de proximité. C'est le cas, par exemple, de la structure *en* + nom abstrait + adjectif, très présente dans le discours scientifique écrit :

En outre, il ne faut pas omettre la réalité suivante : des contradictions sont remarquées entre les résultats obtenus en contextes expérimentaux et en situations réelles. [3]

Dans la langue spontanée, cette même relation est presque systématiquement exprimée par *dans des/les* N ADJ.

En même temps, d'autres emplois manifestent un mouvement inverse : *en* réapparaît dans des contextes de proximité dans lesquels il avait quasiment disparu au profit de *dans* ou à :

Un jour, j'étais en café, il n'y avait que moi et la serveuse.
(jeuxvideo.com, 26.10.2025)

Ne jetez pas de déchets en mer ou sur la plage.
(Dépliant « Destination Banyuls-sur-Mer 2025-26 »)

De tels exemples invitent à réexaminer un certain nombre de descriptions, souvent établies à partir de quelques séquences emblématiques – comme *le marin est en mer* – et fondées sur l'introspection (p. ex. [1]). Leur capacité à rendre compte de l'état actuel de la langue mérite d'être réévaluée. En effet, peu de travaux ont cherché à mesurer, sur un large échantillon de français contemporain, l'évolution effective des emplois de *en* et la nature des innovations qui se profilent. C'est précisément à cette lacune que répond la présente étude, en observant sur plusieurs corpus de nature différente les changements en cours affectant les constructions *en* + *N*, et cela à travers deux domaines lexicaux :

1. Noms d'objets naturels inanimés (« types de paysage » : *mer, montagne*, etc.)
2. Noms concrets dénombrables d'objets construits, notamment des lieux à fonction institutionnelle ou d'activité (*mairie, hôpital, école, entreprise*, etc.). (« espaces fonctionnels »).

L'étude des phénomènes d'évolution en jeu repose principalement sur un corpus comparable « statique », constitué de la quasi-totalité des numéros du *Monde* sur deux intervalles temporels : 1950-1959 (97 228 634 occurrences) et 2010-2021 (173 849 150 occurrences). Elle mobilise également le CRFC [4], plusieurs corpus oraux fondés sur des données issues de chaînes publiques (France TV, Arte, Radio France), ainsi que des données recueillies sur Internet. Pour chaque nom retenu, les concordances ont fait l'objet d'une inspection manuelleⁱ (lecture systématique lemme par lemme), afin de confirmer le statut de *en* N et de repérer les cas manifestement argumentaux (p. ex. *transformer X en N*). Les données Frantext, mobilisées à titre complémentaire en annexe, sont présentées comme un indicateur diachronique global et ne prétendent pas, à elles seules, refléter ce même niveau de désambiguïsation.

2 Quelques repères sur l'analyse de *en*

L'histoire des analyses consacrées à *en* est marquée par une remarquable continuité : chaque courant théorique a mis en lumière un pan particulier de son fonctionnement, contribuant à une compréhension progressivement plus fine de la préposition. Les travaux fondateurs remontent à Guillaume [5], qui décrit *en* comme une préposition « fusionnelle » opérant un mouvement de coalescence entre cible et site, accompagné, dans les constructions *A est en B*, d'un effet de « réversion » de l'idée nominale sur le sujet. Dans *Max est en prison*, la relation spatiale est ainsi interprétée comme un état.

Les approches structuralistes et componentielles des années 1960-1980 reprennent ces intuitions sous un angle plus formel. Pottier [6] décrit *dans* comme « la situation à l'intérieur d'une enveloppe distincte » et, dans le même mouvement, Waugh [7], Schifko [8] et Guimier [9] montrent que *en* procède autrement : il atténue les frontières entre contenant et contenu et instaure une relation de participation ou d'imprégnation. Waugh [7] décrit l'invariant de *en* par le trait [+ dimensionnalité], partagé avec *dans* mais interprété différemment : *dans* impose au terme régi des limites actualisées et autonomes, tandis que *en* les laisse malléables

et susceptibles d'être étendues ou floutées par le modifié. L'autrice distingue dès lors deux grands types d'emploi : ceux où *en* installe un contenant plus ou moins abstrait (*en France, en forêt, en juin*), et ceux où les dimensions du site et de la cible tendent à coïncider (*s'habiller en moine, table en acajou, écrire en grosses lettres*). Ces analyses préparent la synthèse micro-systémique de Lang [10] qui met en évidence deux configurations distinctes : *dans* situe la cible à l'intérieur d'un site autonome, actualisé et délimité ; *en* inscrit la cible dans un milieu non distinct, de telle sorte que la cible est traversée, façonnée, etc. par le site. L'absence d'article dans *en N* signale la non-autonomie référentielle du repère : *en* introduit moins un intérieur qu'un domaine d'expérience.

Toujours dans la mouvance guillaumienne, Cadiot [11] et Vigier [12] poussent plus loin cette idée de fusion en la concevant comme un continuum organisant les emplois de *en* selon un gradient croissant d'intégration entre contenu et contenant : de simples cas où le contenu n'est appréhendé que comme un « point » au sein d'un espace de localisation (*habiter en France*), en passant par des configurations où contenu et contenant tendent à se confondre (*être professeur en Sorbonne*), produisant un effet de réversion de plus en plus marqué (*Max est en prison*), jusqu'aux situations de fusion totale (*la table est en bois*).

En parallèle, la tradition distributionnaliste ouverte par Spang-Hanssen [13] puis systématisée par Leeman [14, 15, 16, 17, 18, 19, 20] met au jour les contraintes combinatoires régissant *en*. Inscrite dans un cadre harrissien postulant la solidarité entre syntaxe et lexique, l'analyse de Leeman montre que le sens de *en* ne peut être défini qu'à partir des environnements distributionnels que la préposition autorise ou exclut. Méthodiquement, l'examen de classes nominales (moyens de transport, parties du corps, qualités, sentiments, états résultatifs) conduit Leeman à formuler des hypothèses sur le rôle propre de la préposition – hypothèses ensuite vérifiées par leur capacité à expliquer les compatibilités et incompatibilités observées (*Max est en colère*/**Max est en peur* ; *aller en voiture*/**en cheval*). Il apparaît ainsi que *en* sélectionne préférentiellement des noms dans leur acception non actualisée, institutionnelle ou résultative (*en prison, en classe, en entreprise, en verve, en incapacité*), tandis que *dans* impose une actualisation référentielle du régime. Inspirés par la même approche, le dictionnaire de Kotschi/Detges/Cortès [21] et la grammaire de Siepmann/Bürgel [22] proposent un choix important de ces constructions « verbe support (*être/mettre/placer/...*) + *en* + N ».

De cet héritage, Vigier [23] propose une synthèse critique. Si les deux effets traditionnellement associés à *en* – intériorisation réciproque et réversion – se vérifient dans un grand nombre de cas, Vigier en souligne les limites : ils ne s'appliquent pas uniformément à des suites telles que *être en France* ou *en 1989*, et la focalisation exclusive sur *en/dans* masque d'autres alternances importantes (*en/de, en/à, en/comme*). Il plaide ainsi pour une approche plus plurielle, sensible aux propriétés lexicales des noms régimes et aux structururations discursives.

Sur ce fond théorique, les travaux de Saunier [24, 25] montrent que *en* s'étend dans des usages discursifs où il marque l'implication du sujet (*en campagne* [au sens de « à la campagne, en milieu rural »], *RDV en boucherie, faire un devis en bureau de poste, la vie en château, Bienvenue en centre-ville*). Selon elle, *en* ne localise pas dans ces emplois : il positionne X au sein d'un milieu d'activité, souvent professionnel, ou d'un univers de pratiques partagées.

En somme, l'ensemble de ces travaux converge vers un constat : *en* oscille entre une valeur de milieu intégré (héritée de Guillaume) et une valeur de qualification situationnelle (mise en lumière par Leeman et Saunier). Chez Guillaume et ses continuateurs, *en* décrit avant tout la nature du lien entre X et Y – fusion, coalescence, imprégnation – tandis que chez Leeman, Saunier et d'autres, *en* décrit la façon dont Y qualifie X, ou dont X se positionne par rapport à Y.

La présente étude poursuit deux objectifs complémentaires :

1. documenter quantitativement, autant que faire se peut, l'évolution de certaines constructions contemporaines en *en* ;
2. réexaminer, à partir de données de corpus, l'hypothèse selon laquelle la valeur localisante de *en* ne subsisterait qu'avec les noms toponymiques, en montrant qu'elle demeure ou redevient productive avec certains exemples canoniques d'inspiration guillaumienne (*être en mer*) et avec des noms d'objets construits (*s'inscrire en mairie*).

L'analyse quantitative permet d'esquisser des évolutions de fréquence, des séries lexicales productives et des contextes d'émergence ; elle ne suffit cependant pas, à elle seule, à établir la valeur sémantique des constructions observées. Dans cette étude, la cooccurrence entre *en* et certains noms est donc traitée comme un indice distributionnel, non comme une preuve sémantique autonome. De même, la possibilité ponctuelle de substituer *à* ou *dans* à *en* n'est pas interprétée comme un cas de synonymie stricte, mais comme le signal d'une zone de recouvrement partiel entre plusieurs profilages. L'interprétation sémantique retenue repose dès lors sur l'examen conjoint des contextes d'emploi, des contrastes entre prépositions concurrentes et des effets de sens associés aux substitutions effectivement attestées ou testables dans des environnements comparables. Faute de place, il n'est cependant pas possible de dérouler systématiquement, pour chaque exemple, l'ensemble des contrastes entre *en*, *à* et *dans* ; dans plusieurs cas, ces contrastes restent partiellement implicites, tout en restant accessibles à partir des analyses proposées.

3 Déconstruction d'un exemple-phare : *en mer* et autres espaces géographiques

La plupart des travaux consacrés à *en* reposent sur l'hypothèse d'une localisation « purement qualitative » (si on laisse de côté les emplois toponymiques), formulée à partir d'exemples introspectifs. L'un des plus souvent cités est la séquence :

Le marin est en mer.

Cet énoncé sert, depuis Guillaume [5], à illustrer l'idée que *en* ne se limite pas à marquer un lieu, mais opère une « réversion de l'idée nominale sur le sujet » : les deux entités de la construction (*X en Y*) se fondent en une seule, par « coalescence ». Cette interprétation, rarement réexaminée empiriquement, fonde une longue tradition analytique. Ainsi, Franckel & Lebaud [26] (p. 50-51) proposent que *Il est en mer* signifie *Il est marin* : la préposition n'instaure pas de localisation mais une « forme de centrage qualitatif », une « fonction intrinsèque ». L'expression s'appliquerait volontiers à *un marin*, *un pêcheur*, *un paquebot* ou *un chalutier*, mais non à *un poisson* ou *une bouteille*. Cadiot [11] (p. 192) y voit un « état sans localisation », *mer* n'ayant pas d'autonomie référentielle. Katz [1] (p. 39), quant à elle, fait l'hypothèse qu'*être en mer* (comme *périr en mer*) implique une « activité typique » du sujet (pêcher, naviguer) ; elle admet également *bateau* et *chalutier* comme sujets en raison de leur statut de noms collectifs pour *pêcheurs* ou *marins* – une explication pour le moins réductrice. Vigier [12, 23] reprend le même couple minimal (*Le marin est en mer* vs. **Le poisson est en mer*), tandis que de Mulder & Amiot [27] interprètent *Ils sont en mer* comme un cas de *en* suivi d'un nom de lieu d'activité (NLA). Autrement dit, une lignée entière issue de Guillaume voit dans *en mer* le prototype d'une fusion, au moins partielle, entre sujet et milieu : le sujet n'est pas *dans* la mer, il est *de* la mer.

Or, l'examen en corpus nuance fortement ce postulat. Certes, la lecture « fonctionnelle » existe, mais elle n'épuise pas les emplois attestés. D'abord, les constructions de type *Le marin est en mer* sont pratiquement absentes des corpus ; l'usage préfère des sujets définis contextuellement (*Quand on est en mer, on dort autrement ; Elles n'avaient jamais été en*

mer. ; *Ce Français, professeur de plongée, était en mer...*). Autrement dit, l'exemple canonique se révèle artificiel : il ne correspond guère aux besoins d'expression attestés.

Ensuite, l'analyse montre que *en mer* peut aisément désigner une localisation effective, où *mer* conserve son autonomie référentielle :

... il a sauvé la vie de ton grand-père. C'était en mer pendant un orage. L'un est tombé à l'eau et l'autre l'a sauvé et ils sont devenus les meilleurs amis du monde. (FranceTV)

Dans la majorité des cas, *en mer* fonctionne comme **circonstant de lieu** ; il situe un événement au large sans marquer de propriété du sujet :

J'ai été proche de ces gens, et quelques exceptions à part, leur vie était un enfer ! Mais on se focalise sur deux jour (sic !) en mer, un WE dans un palace.... (CRFC)

Parallèlement, depuis l'accord bilatéral sur la régulation des flux migratoires signé en août 2008 avec Tripoli, les immigrants interceptés en mer sont systématiquement refoulés vers les côtes libyennes. (CRFC)

En mer, les pêcheurs ne peuvent aller au-delà d'une zone de trois miles nautiques. (France TV)

Plus décisif encore, les corpus regorgent de contre-exemples aux restrictions sémantiques avancées par la tradition guillaumienne. Ainsi :

Piscivores du fait de leur vie aquatique, les otaries se nourrissent aussi de calmars et d'autres invertébrés marins (...) Elles vivent en bandes lâches quand elles sont en mer mais se regroupent à terre sur des sites privilégiés pour la reproduction appelés rookeries. (Encyclopedia Universalis)

Ces manchots d'Adélie vivent en mer, mais ils viennent nicher ici. (France TV)

Ici, le sujet ne renvoie ni à un agent humain ni à un être temporairement « dans » la mer, mais à un animal pour qui la mer constitue l'habitat naturel. L'expression *en mer* ne signale donc aucune propriété intrinsèque du sujet : elle indique simplement une présence dans un milieu non borné, un espace de vie. Dans ce cadre, faut-il vraiment considérer que *les poissons sont en mer* serait contraire à l'usage, ou cette séquence est-elle seulement peu fréquente parce que discursivement trop évidente ? Dès qu'un contraste pertinent intervient – entre mer et côte, mer et lacs, mer et frayères –, la construction devient parfaitement naturelle :

Procéderez-vous au dragage pendant que les poissons sont en mer, ou seront-ils de retour dans les lacs ? (https://www.canada.ca/content/dam/iaac-acei/documents/jbnqa/deception-bay/comptes-rendus_des_consultations_publicques.pdf)

Quant à *le poisson est en mer*, l'énoncé n'est pas exclu, mais suppose l'individuation du référent (animal suivi, observé ou pêché), auquel cas il est tout à fait recevable : *Le poisson est en mer, il n'a pas encore regagné la baie.* La rareté relative des attestations, tout comme l'hypothèse – erronée – de l'« irrecevabilité » de l'énoncé, tient ainsi à la non-prise en compte de facteurs pragmatiques – faible informativité ou absence de contraste pertinent – plutôt qu'à de véritables restrictions systémiques pesant sur *en*.ⁱⁱ

Dans une perspective de *Creative Construction Grammar* [28], cette pluralité d'interprétations pourrait être décrite de manière plus générale non comme l'activation d'un invariant unique, mais comme des *constructs* issus d'un *constructional blending* entre sous-constructions déjà disponibles dans le réseau de *en*. Le cadre du 5C model permet de situer ces faits à l'articulation entre le *constructional network* et les opérations locales de combinaison qui produisent des *constructs* nouveaux ou marginalement stabilisés. Ainsi, *jeter en mer* peut être analysé comme le résultat d'un *blend* entre, d'une part, une construction directionnelle bien établie du type *jeter à la mer*, où la mer est le terme d'un mouvement, et, d'autre part, une sous-construction locative comme *être / vivre / se trouver en mer*, où la mer est appréhendée comme milieu non borné. La structure émergente conserve du premier schéma le procès de rejet, mais emprunte au second la représentation de la mer comme espace-milieu : il ne s'agit plus seulement de projeter quelque chose vers la mer, mais de le situer dans le milieu marin comme espace de dépôt ou de dispersion.

Les prédications du type *X est en mer* fonctionnent de la même manière. La construction *être en N* fournit un schéma locatif minimal, mais le sens effectif n'émerge que dans le *blend*, lorsque ce schéma s'intègre à un scénario conceptuel pertinent. Selon le sujet, *en mer* peut activer un scénario d'activité professionnelle (*marin, pêcheur*), un scénario événementiel (*retrouvés en mer*), un scénario écologique (*otaries en mer*), un scénario technologique (*éoliennes en mer*), ou encore un scénario de suivi individuel (*Le poisson est en mer, il n'a pas regagné la baie*). Dans chacun de ces cas, aucun des espaces sources ne suffit à déterminer le sens : c'est l'intégration elle-même qui produit une lecture nouvelle, non réductible aux propriétés intrinsèques de *en* ou à celles du nom. La diversité interprétative n'est donc pas une anomalie, mais l'expression normale de la variabilité des *blends* mobilisés par les locuteurs selon leurs besoins discursifs (cf. l'exemple « the beach is safe » de Hoffmann & Turner [28], p. 55-56).

De toutes ces indications, on peut conclure que *en mer* s'oppose tout simplement à son antonyme *à terre*, sans être soumise à des restrictions sémantiques particulières :

On croirait être en mer quand on est sur la terrasse du fort. (France TV)

Cette affirmation est renforcée par le fait que l'usage récent s'est étendu à des activités de type nouveau :

Là on est sur des éoliennes qui sont en mer...
<https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2022-05/ENA-verbatim-Initiative-reunion-scenario-Re-avenir-18012022.pdf>

... mais enfin les gisements de gaz sont en mer (Radio France / Arte)

Très vite, des corps et des débris de l'appareil sont retrouvés en mer. (France TV)

Les emplois précités attestent la diversification des domaines couverts : du biologique (*otaries, manchots*) au technologique (*éoliennes, câbles, interconnexions*) et au touristique (un week-end en mer [*yacht, croisière*]).

Signalons, pour terminer, que certains emplois récents de *en mer* viennent concurrencer *à la mer* et *dans la mer* dans des cas qui relèvent de la localisation, comme en témoignent d'ailleurs leurs traductions vers d'autres langues (angl. *in[to] the sea* plutôt que *at sea*, all. *im/ins Meer* plutôt que *auf See*), mais ces emplois restent pour l'instant marginaux :

Ne jetez pas de déchets en mer ou sur la plage. (Destination Banyuls-sur-mer 2025-26)

Les kilos de déchets amassés en mer et sur le haut des grèves rendent la sortie délicate.
<https://www.expemag.com/carnet/ete-2021-seatrekking-en-baie-des-trepasses-bzh/1>

Il convient toutefois, pour mesurer la portée de ces observations, de ne pas se contenter du seul relevé des attestations et d'examiner de plus près le jeu des substitutions entre *en*, *à* et *dans*. Une analyse de 500 concordances du verbe *jeter* suivi de *mer* dans une fenêtre de trois mots à droite, dans le corpus FrenchWeb2023 (Sketch Engine), met en lumière une répartition très contrastée. En construction non pronominale, *jeter à la mer* domine massivement (environ 150 occurrences), *jeter dans la mer* occupe une position intermédiaire (environ 25 occurrences), tandis que *jeter en mer* ne totalise qu'une douzaine d'attestations. En construction pronominale, *se jeter dans la mer* l'emporte largement (environ 80 occurrences, dont la grande majorité concernent des cours d'eau), suivi de *se jeter à la mer* (une trentaine, réservé aux agents humains), alors que *se jeter en mer* est quasiment absent (trois occurrences). Cette asymétrie n'est pas accidentelle : elle reflète la spécialisation sémantique de chaque préposition dans ce contexte.

Considérons la séquence *Ne jetez pas de déchets en mer*. On pourrait certes dire *Ne jetez pas de déchets à la mer* ou *dans la mer*, mais les trois variantes ne sont pas sémantiquement équivalentes. *À la mer*, de loin la forme la plus courante pour les actes de lancer, construit le site comme une destination vers laquelle on projette quelque chose : les concordances le confirment abondamment, qu'il s'agisse de canons précipités par-dessus bord (*les canons, leurs affûts et munitions furent jetés à la mer*), de cargaisons délestées (*jeter à la mer ce qui charge son navire*) ou de corps suppliciés (*des prisonniers politiques jetés à la mer*). Cette orientation vers le site se retrouve également dans des séquences lexicalisées du français maritime comme *homme à la mer* ou *tomber/passer à la mer* (= *passer par-dessus bord*), où *à* ne décrit pas un état localisé, mais signale l'événement même du passage ou de la chute vers le milieu marin ; la composante directionnelle de *à* est nettement perceptible dans ces emplois. *Dans la mer* installe le site comme un volume intérieur délimité où l'objet jeté est englouti : *ils jetèrent dans la mer les objets qui étaient dans le navire, 8 millions de tonnes de plastiques sont jetées dans la mer, Saturne jeta dans la mer la faux*. L'accent porte sur le résultat — l'objet se trouve physiquement *dans* la masse d'eau —, ce qui explique que cette construction soit également la forme quasi exclusive des emplois hydrographiques (*le fleuve se jette dans la mer*), où le mouvement se conçoit comme une pénétration dans un contenant. *En mer*, pour sa part, ne marque ni direction ni interiorité : il situe l'événement dans un espace non borné, un milieu traité comme indifférencié. De fait, les attestations de *jeter en mer* se répartissent entre des opérations de rejet où la mer est conçue comme un milieu récepteur diffus (*déchets jetés en mer, phosphogypse jeté en mer*) et des actes violents commis « au large » (*Dans les heures les plus sombres de l'Argentine, lorsque les militaires jetaient en mer depuis un avion des militantes ...*). L'interdiction *Ne jetez pas de déchets en mer* relève du premier cas : elle vise un comportement général dans l'espace maritime pris comme milieu écologique, non un geste vers un point précis ni une immersion dans un volume délimité, ce qui explique pourquoi *en mer* est la forme retenue dans les contextes réglementaires et environnementaux.

Inversement, dans plusieurs des exemples attestés ci-dessus, la substitution de *en* par *dans* ou *à* est soit exclue, soit profondément altérante. Ainsi, *les immigrés interceptés en mer* ne saurait se reformuler en **les immigrés interceptés dans la mer* (qui supposerait une immersion physique) ni en **les immigrés interceptés à la mer* (qui serait plutôt interprété comme « sur la plage »). Dans *En mer, les pêcheurs ne peuvent aller au-delà d'une zone de trois milles nautiques*, la substitution par *dans la mer* est sémantiquement absurde. Ces impossibilités de substitution montrent que *en mer* ne fonctionne pas comme une variante libre de *dans la mer* ou *à la mer*, mais comme un circonstant de localisation topologique dont

la valeur propre - la désignation d'un espace non borné, appréhendé comme milieu - est irréductible à celle de ses concurrents.

Ainsi, la valeur de *en mer* apparaît à la fois plus large et plus aisément explicable que ne le laissent entendre les descriptions d'obédience guillaumienne : il s'agit d'un usage qui marque non pas un *mouvement de réversion de l'idée nominale sur le sujet* (par exemple, *en mer* ne constitue pas les éoliennes comme intrinsèquement maritimes), mais une localisation topologique générale qui s'oppose à *à terre/(jeter) par terre, sur le continent, dans l'espace, en/à la montagne* (etc.) et dont l'emploi récent s'est étendu avec l'avènement de réalités techniques ou expérientielles d'un type nouveau (éoliennes, croisières, gisements de gaz, déchets, etc.). Lang [10] avait d'ailleurs déjà formulé cet état de choses avec une remarquable sobriété en écrivant : « *B ist der Landschaftstyp, in dem A sich aufhält.* » (« B représente le type de paysage où A se trouve »). On pourrait y ajouter, dans le prolongement de Saunier [25] (p. 4), que ces types de paysage font aujourd'hui l'objet d'une « appropriation grandissante » par certaines catégories sociales, à des fins professionnelles ou de loisir. D'où l'extension progressive de la série *en mer/en montagne/en ville/en province/en forêt/en plaine/en vallée* (rare)/*en rase campagne* à des syntagmes tels que *en campagne/en littoral/en arrière-pays*. Là encore, l'extension de ces syntagmes peut s'expliquer par la mise en place de scénarios intégrés où le paysage devient le cadre pertinent d'une pratique sociale ou professionnelle : c'est cette intégration « scénarique » qui rend admissibles, puis usuels, des syntagmes naguère inexistantes tels que *en littoral* ou *en arrière-pays*. Toutefois, à de rares exceptions près (en attendant « le tourisme de masse en désert » ?), *désert* s'emploie toujours avec *dans* plutôt qu'avec *en*, sauf dans des usages figurés comme *en désert médical* :

C'est pas comme si on est en désert médical à la Réunion. (FranceTV)

... il y a deux groupes : un qui va en ville et l'autre en plein désert autant dire que si c'est **en désert** il n'y a ni téléphone, ni internet,... (https://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/Grossesse-avant-vingt-ans/parler-besoin-sujet_3223_1.htm ; orthographe corrigée)

Ces deux exemples présentent des caractéristiques communes qui méritent d'être relevées. Ils se situent l'un et l'autre dans un contexte hypothétique (*comme si, si*) et mettent en jeu un sujet générique, deux facteurs qui, comme l'a montré Lauwers [29], favorisent l'emploi du nom nu en position d'attribut du sujet - position que la grammaire française réserve de manière préférentielle aux noms de statut. *En désert* n'y désigne pas un milieu géographique au sein duquel on se trouverait physiquement, mais un « espace-statut » [30] qui définit le territoire au sein d'un paradigme d'options limité - *en désert* vs *en ville*, comme, plus haut, *en mer* vs *à terre*.

À partir de ce noyau initial fondé sur des types paysagers bien caractérisés, on observe, dans les décennies récentes, l'apparition d'une autre série de syntagmes reposant sur des noms de divisions géographiques plus administratives ou urbaines. Le syntagme *en région* (1950 : 10 occurrences, 2010 : 1641) est emblématique de ce mouvement : employé absolument, il est synonyme de *en province* ; assorti d'un ajout adjectival ou nominal, il concurrence la forme plus ancienne *dans la région* (*parisienne*, etc.). À la même catégorie lexicale appartiennent *en zone* (+ 79 %), *en quartier* (+ 473 %), *en banlieue* (+ 362 %), *en agglomération* (+ 2200 %) et *en centre-ville* (aucune attestation sur la période 1950-59). Ces constructions désignent toutes des divisions ou des zones géographiques relevant d'une structuration socio-spatiale plus fine que celle des grands paysages évoqués plus haut. Elles diffèrent cependant des cas précédents en ceci que le site conserve, dans la plupart des contextes, son autonomie référentielle, ce qui contredit partiellement l'idée d'un processus de fusion aussi avancé que celui observé dans d'autres sous-classes nominales :

Ses partisans seront appelés à organiser, vendredi soir, des apéritifs dans toute la France, pendant que M. Mélenchon sera en région parisienne. (France TV)

Ces observations sur *en mer* et sur divers noms de divisions géographiques rejoignent d'ailleurs une évolution plus générale dans laquelle *en* tend à s'étendre à des contextes traditionnellement analysés comme non localisants. Les énoncés *Je suis en voiture* / *Je suis en train, je te rappelle* — aujourd'hui monnaie courante dans les interactions orales — en fournissent une bonne illustration. Une explication classique [25] (p. 3) consiste à y voir la mobilisation d'une télicité propre au nom : *en voiture* renverrait à l'activité de se déplacer, tout comme *être en appartement* dénoterait un type d'habitat. Cette analyse rend certes compte d'un certain nombre d'emplois, mais elle se heurte à des cas où aucune lecture de « mode de transport » ou de « type d'habitat » ne s'impose, comme dans les exemples suivants :

*Quand j'ai des invités, selon qui ils sont, mon chien est **en voiture** pour éviter les risques.*
(<https://www.forum-chien.com/t57840p24-prendre-un-chien-pour-se-defendre>,
25.08.2024)

*Sarkozy libéré : Carla Bruni l'attend **en voiture**.* (Télépoche, 11.11.2025)

*Les tomates vont mûrir **en camion*** (entendu sur FranceTV ; contexte : les tomates sont cueillies avant maturation en Espagne et transportées par camion vers leur destination en France)

Ici, *en voiture* ou *en camion* n'expriment pas prioritairement un déplacement en cours, mais un état de localisation temporaire dans un espace clos (qui s'aligne, d'ailleurs, sur la localisation non permanente propre à des syntagmes du type *en ville*). Il s'agit bien d'un emploi localisant, mais non encore intégré dans la norme, comme c'est le cas de *en mer*. Le cas de *en voiture* est particulièrement révélateur, car la construction admet, au moins marginalement, la substitution par *dans la voiture* (*Je suis dans la voiture, je te rappelle*), sans que les deux formulations soient pour autant interchangeables. *Dans la voiture* actualise le véhicule comme un espace intérieur concret et délimité, tandis que *en voiture* peut conserver une valeur plus schématique, orientée tantôt vers l'activité, tantôt vers la situation. C'est précisément cette ambiguïté qui se résout dans les exemples précédents : ni le chien ni Carla Bruni ne sont en train de se déplacer ; l'interprétation modale est donc neutralisée, et *en voiture* reçoit une lecture nettement localisante. Pour autant, cette lecture ne coïncide pas entièrement avec celle de *dans la voiture* : dans *Le chien est en voiture*, le locuteur caractérise une situation pratique et transitoire (« qu'est-ce que tu fais du chien quand tu as des invités ? »), alors que *Le chien est dans la voiture* met plus directement l'accent sur l'intériorité physique du contenant (« Mais où est passé le chien ? »). La paire minimale fait ainsi apparaître non une synonymie, mais un recouvrement partiel entre deux profils distincts. Le fait que *en voiture* puisse recevoir, dans de tels contextes, une interprétation localisante constitue donc un indice supplémentaire d'assouplissement des frontières sémantiques entre *en* et *dans*, sans que les deux prépositions deviennent pour autant équivalentes. Il s'agit bien d'un emploi localisant, sans doute encore peu intégré dans la norme - et dont l'extension quantitative n'a donc pas pu être mesurée ici - mais comparable, à un autre degré, à ce que l'on observe désormais avec *en mer*.

4 En avec les noms d’espaces fonctionnels

Nous entendons par « noms d’espaces fonctionnels » des noms d’édifice ou de lieu intérieur qui alternent entre sens concret et abstrait ; ainsi, le nom d’édifice *école* donne lieu, par métonymie, à l’acception « personne morale » [31] (p. 50-51).

Les noms dont nous traitons dans cette section n’appartiennent toutefois pas tous au même type. On distingue, d’une part, des **pièces ou lieux intérieurs** (*cuisine, salle, classe, amphithéâtre, bureau, atelier, studio*), généralement associés à des activités typifiées ; d’autre part, des **édifices** (*hôpital, préfecture, mairie, laboratoire, cinéma, musée, kiosque, magasin, supermarché*), qui oscillent entre lecture spatiale et lecture institutionnelle ou socio-professionnelle. Une troisième catégorie regroupe les **institutions ou personnes morales** (*entreprise, université, école*), où la fluctuation entre valeur spatiale et valeur abstraite est particulièrement marquée. Cette classification, même schématique, permet de comprendre pourquoi les trajectoires diachroniques de *en + N* sont fortement différenciées selon le nom.

L’analyse diachronique des données du *Monde* (1950–1959 vs. 2010–2021), fondée sur des fréquences normalisées (occurrences par million de mots [opm]), met en évidence une hausse nette des séquences *en N*, qui est cependant inégale selon les noms. Afin de distinguer une évolution propre à la construction d’un simple effet de fréquence lexicale, le tableau confronte la fréquence relative de *en N* à celle du nom seul et calcule, pour chaque *N*, une propension (rapport *en N* / *N*). Dans la période 1950–1959, certaines collocations *en N* sont extrêmement rares (p. ex. *en entreprise, en préfecture, en kiosque, en crèche, en école*), alors qu’elles deviennent nettement plus présentes dans les données récentes. D’autres montrent une progression modérée mais constante (*musée, amphithéâtre, université*). Les comptages présentés ici fournissent d’abord un aperçu fréquentiel global, que l’analyse concordancielle qui sous-tend les sections (i)–(iii) vient ensuite interpréter et préciser (voir infra).

Tableau 1 : Fréquence relative de la construction *en N* dans *Le Monde* (1950-59 vs. 2010-21).
Les fréquences sont normalisées en occurrences par million de mots (opm). La colonne *Rapport* (×) indique le facteur de variation de la fréquence relative de la séquence *en + N* entre 1950–1959 et 2010–2021. Les colonnes *Nom seul* donnent la fréquence relative du nom indépendamment de *en*. La *propension* est définie comme le rapport opm(*en + N*)/opm(*N*) et est ici exprimée en ‰ (nombre d’occurrences de *en + N* pour 1 000 occurrences du nom). Le *ratio de propension* (2010s/1950s) indique si cette association s’est renforcée (> 1), affaiblie (< 1) ou est restée stable (≈ 1).

<i>en + nom</i>	<i>en+N</i> 1950 (opm)	<i>en+N</i> 2010 (opm)	<i>Rapport</i> (×)	<i>Nom</i> seul 1950 (opm)	<i>Nom</i> seul 2010 (opm)	<i>Prop</i> 1950 (‰)	<i>Prop</i> 2010 (‰)	<i>Ratio</i> <i>prop.</i>
entreprise	0,02	5,83	× 283,3	265,34	564,69	0,075	10,324	136,97
préfecture	0,01	1,50	× 145,9	32,24	46,90	0,310	31,983	103,11
kiosque	0,01	0,83	× 80,5	2,39	4,27	4,184	194,379	46,46
mairie	0,02	0,75	× 36,6	16,95	55,27	1,180	13,570	11,50
crèche	0,02	0,71	× 34,4	2,23	8,73	8,969	81,329	9,07
école	0,12	2,37	× 19,2	187,46	258,64	0,640	9,163	14,31

en + nom	en+N 1950 (opm)	en+N 2010 (opm)	Rapport (×)	Nom seul 1950 (opm)	Nom seul 2010 (opm)	Prop 1950 (%)	Prop 2010 (%)	Ratio prop.
hôpital	0,09	1,11	× 12,0	66,59	132,73	1,352	8,363	6,19
cuisine	0,28	3,30	× 11,9	17,36	45,87	16,129	71,942	4,46
salle	0,80	10,92	× 13,6	124,39	143,67	6,431	76,008	11,82
magasin	0,21	2,97	× 14,5	35,57	59,55	5,904	49,874	8,45
classe	2,03	10,69	× 5,3	138,70	133,04	14,636	80,352	5,49
foyer	0,12	0,72	× 5,8	32,83	49,22	3,655	14,628	4,00
studio	0,61	2,91	× 4,8	11,77	45,81	51,827	63,523	1,23
bureau	0,11	0,54	× 4,8	166,29	137,89	0,661	3,916	5,92
atelier	0,20	0,59	× 3,0	30,87	49,04	6,479	12,031	1,86
laboratoire	0,83	2,73	× 3,3	29,74	65,53	27,909	41,660	1,49
université	0,04	0,14	× 3,5	76,29	225,70	0,524	0,620	1,18
musée	0,42	0,71	× 1,7	53,90	90,60	7,792	7,837	1,01
hôtel	0,46	0,75	× 1,6	87,63	78,32	5,249	9,576	1,82
amphithéâtre	0,14	0,25	× 1,8	5,66	4,42	24,735	56,561	2,29
amphi	0,00	0,27	—	0,21	2,06	0,000	131,068	∞

L'exploitation complémentaire des données de *Frantext* (voir annexe) va dans le même sens. Si les fréquences absolues y sont globalement bien plus faibles que dans la presse, la répartition diachronique montre néanmoins que, pour la quasi-totalité des constructions *en N* considérées, la majorité des attestations se situe après les années 1960–1970.

Ces résultats méritent d'être commentés plus finement à la lumière des analyses concordanciennes et en fonction des catégories de noms :

(i) Les pièces et lieux intérieurs (*cuisine, salle, classe, laboratoire, atelier*) présentent une progression nette de *en N*. Dans les emplois contemporains, ces noms fonctionnent très souvent comme des cadres d'activité (p. ex. *être en cuisine, travailler en atelier, intervenir en classe*), plutôt que comme des localisations tridimensionnelles strictes ; cette lecture est favorisée par leur emploi fréquent en syntagmes absolus (sans déterminant), ce qui contribue à leur lexicalisation dans la configuration *en N*. Il faut néanmoins distinguer deux sources possibles de variation : d'une part, un effet de visibilité discursive (certains domaines

occupant une place plus grande dans la presse récente) ; d'autre part, un effet proprement constructionnel, lorsque la propension de *en* N augmente plus vite que celle du nom seul.

1950-59	2010-2021
... un autre grand chef officie en cuisine , M. Richard.	C'est comme en cuisine , on mélange, on laisse faire le temps.
Les jours de grand meeting c'était à qui resterait de garde à l'usine ou à l'atelier .	Comme celui de Benoît, 18 ans. « En première, j'étais en atelier », raconte-t-il. ... l'échange d'idées et de points de vue à deux ou à plusieurs en atelier ...
Celles-ci auront lieu chaque jeudi à 18 heures, à l'amphithéâtre Vulpian , à la faculté de médecine de Paris.	Oui, certains se bousculent et font la course pour une place en amphi ... Ils étaient des centaines en amphi .
J'étais en classe un parfait « cancre », nous dit-il, rien ne m'intéressait en dehors de la littérature. La télévision dans la classe c'est encore la possibilité de mettre l'élève en présence de monuments, d'œuvres d'art, de paysages, qu'autrement il n'aurait jamais vus.	La télévision en classe , c'est enfin possible ! (https://pedagogie.ac-limoges.fr/ses/IMG/article_PDF/La-diffusion-de-videos-en-classe_a143.pdf)

(ii) Les choses se présentent autrement pour les **noms d'édifice** (*hôpital, préfecture, mairie, musée, kiosque, magasin, foyer*). L'examen des concordances montre qu'à l'exception de *hôtel* (*demeurer/vivre en hôtel*), aucun de ces noms n'entre régulièrement dans le régime de *en* dans les années 1950 : la fonction qu'occupe aujourd'hui *en* était alors le plus souvent assurée par *à*. Cet état de fait invite à considérer ces emplois contemporains de *en* comme relevant d'une valeur au moins partiellement localisante.

1950-59	2010-2021
L'inscription du gage fut régulièrement faite à la préfecture .	Elle [l'inscription] se fait habituellement en préfecture .
Dès que le plan directeur a reçu l'accord des municipalités et des services publics, il est publié en mairie et mis à la disposition des particuliers. (deux occurrences) Pour la province, se renseigner à la mairie .	« Certains maires travaillent et ne passent en mairie qu'une fois par semaine », observe Nicolas Pehau. Car si les élections ont lieu dimanche, les Suédois peuvent voter depuis le 22 août, en mairie , dans les grandes surfaces ou les bibliothèques du royaume.
La lecture des ouvrages écrits dans la langue maternelle ressemble à une promenade dans un musée .	Étant donné la façon dont il est fait, cet art est de plus en plus difficile à collectionner ou à exposer en musée .
... marchands en kiosque , en terrasse ou en boutique (une occurrence)	Tout commence à la fin des années 1990, quand l'artiste découvre, en kiosque , un exemplaire du Herald Tribune entièrement dépourvu d'images.
On sait que la comtesse se trouve dans un hôpital psychiatrique depuis peu de temps après son crime, qui semble l'avoir totalement déséquilibrée.	Que ce soit à la Pitié-Salpêtrière ou aux Quinze-Vingts [deux grands hôpitaux parisiens], j'ai apprécié l'ambiance de

	<i>travail en hôpital et les échanges avec les patients. Sa femme fait des séjours réguliers en hôpital psychiatrique.</i>
<i>Ce chiffre de 500 000 francs est majoré de 30 0/0 par enfant ou ascendant vivant au foyer, et de 15 0/0 pour toute autre personne y vivant habituellement.</i>	<i>Dans le cas contraire, il est placé en foyer ou en famille d'accueil.</i>

Une analyse approfondie des concordances montre que les noms de ces deux premiers groupes ne sont pas logés à la même enseigne. Il convient de distinguer les syntagmes « absolus » (ou leur emploi absolu), tels que *en cuisine* et les syntagmes « modifiables », comme *en hôpital (psychiatrique/de campagne)*. Avec les premiers, on a aujourd’hui un assez net partage du travail entre les prépositions *à* (routine sociale), *dans* (lieu) et *en* (type d’activité), qui était moins marqué ou inexistant dans les années cinquante. Néanmoins on rencontre souvent des évolutions spécifiques à un ou plusieurs noms (*item-specific constructions*), comme on le verra pour le groupe III.

Un sous-groupe des groupes I et II se comporte cependant de manière distincte : il s’agit des noms qui dénotent des espaces clos à fonction institutionnelle – *prison, cellule, caserne, dortoir, cage, pension, pensionnat, EHPAD, résidence surveillée*. Contrairement aux autres séries de ces groupes, dont l’emploi avec *en* a connu des évolutions sensibles depuis 1950, ces constructions sont attestées de longue date et n’ont pratiquement pas varié dans leur distribution. Leur comportement actuel prolonge ainsi un système déjà fermement établi au XIX^e siècle, où *en prison* ou *en caserne* fonctionnaient déjà comme des expressions standardisées de localisation fonctionnelle.

Une analyse lexico-grammaticale fine montre d’ailleurs que *en prison* n’est nullement l’anomalie figée que la tradition grammaticale a longtemps voulu y voir (voir par exemple [32] p. 853 « *en* est utilisé dans des expressions figées, comme *être en prison* »), mais un élément central d’un paradigme sémantique fondé sur le sème d’« enfermement », paradigme que Siepmann [33] a explicité. Tous ces noms renvoient à des milieux clos dont l’occupation confère un statut institutionnel (détenu, pensionnaire, militaire, religieux cloîtré), ce qui distingue clairement cette série des autres noms du groupe II et explique leur remarquable stabilité dans l’usage contemporain.

Par ailleurs, toujours en contradiction avec Abeillé & Godard [32] (p. 853), il n’est pas impossible de trouver des exemples où *en prison* réfère à une entité spécifique, actualisée, aussi bien en emploi absolu que modifié :

Je viendrai te voir en prison. (France TV)

Philippe Bernard, arrêté pour participation à un réseau de résistance, avait été en prison de Loos les Lille jusqu’en juin 1944 avant de s’engager dans la 2^e DB.
(https://ansfac.fr/spip.php?article53&calendrier_mois=11&calendrier_annee=2019)

On pourrait arguer que le premier exemple illustre justement le sens non actualisant, en ceci que le visiteur verra le futur prisonnier « en état d’enfermement ». Cet argument n’est cependant pas décisif. D’une part, l’existence même d’une variante concurrente *Je viendrai te voir à la prison*, nettement plus courante dans ce contexte, montre que le locuteur qui choisit *en prison* se situe dans un paradigme où la composante localisante est au moins disponible : si *en* n’admettait ici qu’une lecture purement qualitative, on comprendrait mal qu’il puisse alterner avec *à*, dont la valeur localisante n’est pas contestée. Il ne s’agit pas, bien entendu, de conclure que les deux prépositions sont synonymes : *à la prison* présuppose un site

autonome et délimité, tandis que *en prison* maintient l'orientation vers le statut d'enfermement. Mais le fait que les deux formes puissent référer au même lieu et figurer dans le même type de contexte discursif suggère que la lecture localisante constitue, pour *en prison*, une composante sémantique accessible, et non un effet pragmatique accidentel. D'autre part, le second exemple lève toute ambiguïté : le complément *de Loos-lès-Lille* identifie un établissement pénitentiaire particulier et impose une actualisation référentielle incompatible avec une lecture purement qualitative.

(iii) Les noms d'institution ou d'organisation collective dotée de personnalité juridique propre (*université, école, lycée, collège, crèche, entreprise*), dont le sens premier est non spatial, constituent un cas particulier. Pour illustrer la complexité des choses, contrastons *entreprise* et *université*. Comme nous venons de le constater, les deux noms refusaient encore largement la construction avec *en* dans les années 1950 (sauf, évidemment, en tant que complément : *X a été transformé en université*), ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, avec cette nuance toutefois que *en entreprise* (983 occurrences) semble avoir largement supplanté ses variantes anciennes *à l'entreprise* et *dans l'entreprise*, alors que *en université* (25 occurrences, dont la moitié illustrent le sens « réunion ») est encore d'un emploi quelque peu marginal dans le corpus *Le Monde* (2010-21).

Toutefois, si on étend l'analyse aux corpus oraux (FranceTV 2014-2017 et RadioFrance/Arte 2024), on constate que *en université* a beau connaître une diffusion accrue en français parlé, aussi bien dans les syntagmes nominaux complexes qu'en tant que circonstant, son emploi reste limité :

	<i>à l'université</i>	<i>en université</i>
FranceTV (2014-2017)	1822 (8,27 pm)	40 (0,18 pm)
RadioFrance/Arte (2024)	5376 (20,75 pm)	41 (0,16 pm)

Quelques exemples de l'emploi de *en université* à l'oral :

- Mais professeur en université serait le top.
- Ils enseignent tous en université.
- ... bon, ce qu'il faut dire c'est que quand il y a 300 étudiants en université quand il y a des votes il y a très peu de d'étudiants qui sont syndiqués...

Nous voilà donc face à une situation complexe où il est difficile, notamment dans une optique grammaticographique, d'édicter des règles sûres. Notons tout d'abord que *dans*, comme *à*, peut être synonyme de *en* dans son emploi abstrait, chose qu'aucun grammairien actuel ne prend en compte ; l'avis de Leeman [18] (p. 110-111) est de ce point de vue exemplaire :

« des trois prépositions examinées, *dans* est la plus spécifique en ceci qu'elle ne peut pas conférer le sens générique au nom qu'elle introduit [...], qu'elle oblige à comprendre le lieu comme un intérieur ».

Cette observation rejoint celle de Saunier [25] (p. 3) :

« Avec *dans*, on a une forte dissymétrie et une totale indépendance *a priori* entre X et Y. »

Les exemples suivants montrent qu'il s'agit là d'une simplification abusive, dans une perspective à la fois diachronique et synchronique, du moins en ce qui concerne *entreprise*, *université* et *école* :

*... des nombreuses propositions de loi destinées à rapprocher le capital et le travail **dans l'entreprise** n'a même jamais été discutée !... (LM, 05.12.53)*

*... des séminaires de perfectionnement à l'intention de ceux qui désirent acquérir un complément d'information théorique et pratique sur les problèmes humains du travail **dans l'entreprise**. (LM, 06.11.57)*

*Mais la chose première, l'essentiel, c'est l'activité politique dans les puits, les usines et les entreprises de toutes sortes, l'activité sur la base des cités devant aider et compléter utilement le travail **à l'entreprise**. (contexte : syndicalisme) (LM, 31.01.1954)*

*Selon une pratique qui fort heureusement se généralise **dans l'Université**, il embrassera plusieurs spécialités (ethnologie et sociologie, histoire et économie, géographie et géologie)... (LM, 22.10.54)*

*Ce mouvement d'idées a recueilli depuis, **dans l'Université**, de nombreuses adhésions, et le document que nous reproduisons ci-dessous est signé de deux cent soixante-sept (LM, 30.07.54)*

*Le risque grandit si le professeur livre sa vie intime, ses amours, ses pratiques sexuelles, du jamais-vu **dans l'université**. (LM, 23.03.2017)*

*La démarche par compétences se développe **dans l'université**, c'est une excellente chose, qui rapproche l'université du monde du travail, ... (LM, 04.10.2017)*

*... ben, on fait de la pédagogie **dans l'école** bien sûr ; or le débat français, il est beaucoup centré autour d'une forme de nostalgie d'une école complètement mythifiée (RadioFrance/Arte)*

*mais on fera pas l'impasse que la clé c'est quand même les enseignantes et les enseignants qui sont là au quotidien avec les élèves parce que il y avait une culture **dans l'école** de bah l'ignorance des violences entre élèves (RadioFrance/Arte)*

Deuxième point : Alors qu'on remplacerait aisément, par exemple, *dans l'université* par *en université*/*à l'université* dans ce genre de phrases, si bien que les locuteurs semblent avoir un assez libre choix entre trois formes (*à*, *dans*, *en*), il n'en va pas de même pour d'autres noms, comme *lycée* ou *amphithéâtre*, où l'on ne dispose que de deux options pour désigner de façon abstraite des types d'activité (**dans le lycée* et **à l'amphithéâtre* [en emploi absolu] ne sont pas attestés dans ce sens abstrait), à moins qu'on recoure à la pluralisation (*dans les lycées*, *dans les amphis*).

Les trajectoires contrastées observées dans les données s'expliquent en grande partie par la nature des noms et par la répartition des valeurs entre *à*, *dans* et *en*. La forte progression de *en entreprise* tient au fait que ce nom ne renvoie pas en premier lieu à un espace bâti, mais à une entité organisationnelle : *en* y introduit donc naturellement un cadre d'activité. À l'inverse, *université* est un nom institutionnel fortement associé à un lieu de réunion dans la représentation des locuteurs, ce qui stabilise l'emploi de *à* (*à l'université*) pour la lecture institutionnelle et limite de ce fait, pour l'instant, l'extension de *en université*.

Un dernier point concerne l'emploi préférentiel de *en* dans les syntagmes nominaux complexes, là où, précédemment (et dans une moindre mesure, encore aujourd'hui), *à* ou *dans* marquaient aussi bien la routine que le type d'activité (*le travail à/dans l'entreprise*, *les cours dans l'amphithéâtre*). On assiste, dans la période considérée, à la formation massive de syntagmes sur le patron N en N : *les cours en amphithéâtre*, *les réunions en entreprise* (et avec d'autres types de noms : *la randonnée en montagne*, *les sports en extérieur*, etc.), qui est pourtant jusqu'à présent aussi peu systématique que la tripartition du spectre discuté ci-dessus : on observe toujours une nette préférence pour *dîner au restaurant* (40 occurrences dans RadioFrance/Arte) par rapport à *dîner en restaurant* (aucune occurrence dans LM et RadioFrance/Arte¹), pour ne citer qu'un exemple.

5 Conclusion

Au terme de cette étude, quatre conclusions peuvent être dégagées. Premièrement, les analyses fondées sur un invariant « fusionnel » ou « coalescent » ne rendent compte que d'une fraction limitée des emplois contemporains de *en*. Les données montrent qu'une part non négligeable des constructions *en* N relève non d'une fusion mais d'une localisation non bornée. L'exemple canonique *le marin est en mer*, mobilisé depuis un siècle comme paradigme fusionnel, apparaît en réalité comme un cas marginal, ou peu s'en faut : dès qu'on quitte les exemples introspectifs traditionnels, *en mer* fonctionne massivement comme circonstant locatif autonome.

Deuxièmement, le figement, souvent postulé, de certaines constructions avec *en* s'avère tout relatif. Nos données montrent en effet que plusieurs constructions traditionnellement décrites comme « figées » (notamment *en prison*) peuvent admettre une actualisation référentielle dans certains contextes. Ce constat va dans le sens de l'appel de Vigier [23] en faveur d'une description plus attentive aux propriétés des compléments nominaux.

Troisièmement, l'évolution de *en* ne suit pas un mouvement uniforme, mais s'organise par séries lexicales : *en mer/en montagne/en campagne* ; *en région/en quartier/en banlieue* ; *en cuisine/en salle/en atelier* ; *en entreprise/en université/en école*. Ce constat corrobore l'idée admise dans la grammaire de construction que la préposition n'évolue pas isolément, mais à travers des réseaux de constructions qui se renforcent mutuellement. Dans cette perspective, nos résultats trouvent un écho direct dans la *Creative Construction Grammar* de Hoffmann & Turner [28] : les usages attestés apparaissent comme des recombinaisons locales de schémas existants – des « blends » – dont la stabilisation dépend des solutions expressives qu'ils offrent aux locuteurs. L'hypothèse d'un invariant unique doit donc être remplacée par un modèle fondé sur la multiplicité des perspectives, au sens de Blumenthal & François [34], ou sur la possibilité de « chemins multiples » [28] conduisant à des réalisations convergentes. Ce sont les manières d'appréhender les sites – comme milieux, institutions, zones touristiques, habitats, cadres d'activité – qui guident l'extension ou la restriction de *en*.

Enfin, certains faits émergents méritent d'être considérés comme des indices d'évolution future. Des emplois comme *jeter en mer*, *le chien est en voiture* ou *en prison de Loos* signalent un assouplissement des frontières traditionnelles entre *en* et *dans*, en permettant ponctuellement une lecture stricte de localisation plutôt que qualifiante. Ces occurrences, encore peu fréquentes, ne renversent pas le système mais en révèlent les zones de porosité : elles confirment que *en* peut, dans des conditions lexico-discursives précises, réinvestir une valeur localisante que la littérature avait restreinte aux toponymes.

¹ On trouve un certain nombre d'exemples de *dîner en restaurant* sur Internet, notamment dans les publicités.

Ces observations invitent à prolonger l'analyse dans deux directions : d'abord, l'étude des trajectoires diachroniques propres aux réseaux lexicaux, plutôt qu'aux prépositions prises isolément ; ensuite, un examen quantitatif plus poussé des innovations portées par l'oral et par les genres discursifs émergents. C'est à cette condition que l'on pourra saisir pleinement la plasticité structurée qui caractérise aujourd'hui la préposition *en*.

Références bibliographiques

1. E. Katz, Systématique de la triade spatiale *à, en, dans*. Travaux de linguistique **44**, 35-49 (2002)
2. D. Leeman, Pourquoi peut-on dire *être en faute, être dans l'erreur* mais non *être dans la faute, être en erreur* ? Langue française **178**, 39-52 (2013)
3. J. Morval, La psychologie environnementale (Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2007). <https://doi.org/10.4000/books.pum.10099>
4. D. Siepmann, C. Bürgel, S. Diwersy, Le Corpus de référence du français contemporain (CRFC), un corpus massif du français largement diversifié par genres. SHS Web of Conferences **27**, 11002 (2016). <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162711002>
5. G. Guillaume, Le problème de l'article et sa solution dans la langue française (Nizet/Presses de l'Université Laval, Paris/Québec, 1919 [1975])
6. B. Pottier, Linguistique générale. Théorie et description (Klincksieck, Paris, 1974)
7. L. Waugh, Lexical meaning: the prepositions EN and DANS in French. Lingua **39**, 69-118 (1976)
8. P. Schifko, Aspekte einer strukturalen Lexikologie : Zur Bezeichnung räumlicher Beziehungen im modernen Französisch (Francke, Bern, 1977)
9. C. Guimier, *En et dans* en français moderne : étude sémantique et syntaxique. Revue des langues romanes **83**, 277-306 (1978)
10. J. Lang, Die französischen Präpositionen. Funktion und Bedeutung (Carl Winter, Heidelberg, 1991)
11. P. Cadiot, Les Prépositions abstraites en français (Armand Colin, Paris, 1997)
12. D. Vigier, Les groupes prépositionnels en « en N » : de la phrase au discours, Thèse de doctorat, Université Sorbonne Nouvelle (2004)
13. E. Spang-Hanssen, Les prépositions incolores du français moderne (G.E.C. Gads Forlag, Copenhagen, 1963)
14. D. Leeman, Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non *Max est en peur* ? Langue française **105**, 55-69 (1995)
15. D. Leeman, Sur la préposition *en*. Faits de langues **9**, 135-145 (1997)
16. D. Leeman, Les circonstants en question(s) (Kimé, Paris, 1998)
17. D. Leeman, Prépositions du français : état des lieux. Langue française **157**, 5-19 (2008)
18. D. Leeman, Hypothèse de résolution du problème posé par l'emploi des prépositions devant les noms de pays, in À la recherche de la prédication, ed. C. Marque-Pucheu et al. (John Benjamins, Amsterdam, 2016), pp. 107-124
19. D. Leeman, A. Falaise, Les prépositions devant les noms de région et de département français. Langages **206**, 39-58 (2017)
20. D. Leeman, C. Vaguer-Fekete, *En urgence, dans l'urgence, d'urgence* : des expressions synonymes ? Scolia **29**, 37-58 (2015)
21. T. Kotschi, U. Detges, C. Cortès, Wörterbuch französischer Nominalprädikate. Funktionsverbgefüge und feste Syntagmen der Form être + Préposition + Nomen (Narr, Tübingen, 2009)
22. D. Siepmann, C. Bürgel, Grammatik des gesprochenen und geschriebenen Französisch, vol. 2 : Das Nomen (Amazon, Leipzig, 2022)
23. D. Vigier, Sémantique de la préposition *en* : quelques repères. Langue française **178**, 3-19 (2013)
24. É. Saunier, En chômage ou au chômage : les motifs d'une variation. Langage et Société **164**, 33-52 (2018)
25. É. Saunier, En tunnel, en Gers : éléments d'interprétation de l'expansion récente de deux emplois de *en*, in Quand les formes prennent sens, ed. C. Vaguer-Fekete (Lambert-Lucas, Limoges, 2018), pp. 123-132

26. J.-J. Franckel, D. Lebaud, Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en* préposition et préverbe. *Langue française* **91**, 56-79 (1991)

27. D. Amiot, W. De Mulder, *En* : de la préposition à la construction. *Langue française* **178**, 21-37 (2013)

28. T. Hoffmann, M. Turner, *Creative Construction Grammar* (Cambridge University Press, Cambridge, 2025)

29. P. Lauwers, Nous sommes ø linguistes. Quelques nouvelles pièces à verser à un vieux dossier. *Neuphilologische Mitteilungen* **108**, 247-283 (2007)

30. P. Lauwers, La prédication ‘attributive’. Portée, structuration interne et statut théorique, in *Prédicats, prédication et structures prédicatives*, ed. A.H. Ibrahim (CRL, Paris, 2009), pp. 178-202

31. N. Flaux, D. Van de Velde, *Les noms en français : esquisse de typologie sémantique* (Ophrys, Paris, 2000)

32. A. Abeillé, D. Godard, *La grande grammaire du français* (Actes Sud, Arles, 2021)

33. D. Siepmann, *Grammatik des gesprochenen und geschriebenen Französisch*, vol. 5 : Präpositionen (Amazon, Leipzig, 2018)

34. P. Blumenthal, J. François, *Pour une histoire cognitive du français. Que révèle la combinatoire des mots ?* (L’Harmattan, Paris, 2022)

35. P. Blumenthal, La préposition *en* dans la francophonie africaine. *Langue française* **178**, 117-131 (2013)

Annexe

Données Frantext (Il convient de noter qu’il s’agit de chiffres bruts, dont les emplois argumentaux de type résultatif [*transformer X en musée*, etc.] n’ont pas été écartés.)

<i>en</i> + nom	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2020	Total
amphi	0	0	0	0	1	2	0	0	3
atelier	9	7	5	5	2	12	9	1	50
bureau	2	1	7	6	4	7	5	7	39
classe	85	120	127	216	150	179	113	49	1 039
crèche	0	0	0	4	0	1	5	1	11
cuisine	3	3	1	9	8	30	39	18	111
entreprise	1	2	0	0	1	3	5	5	17
foyer	1	0	5	11	0	3	8	7	35
hôpital	3	0	5	9	10	13	19	5	64
hôtel	1	8	1	9	7	3	4	1	34
kiosque	1	0	0	2	0	2	1	0	6
laboratoire	11	20	2	3	4	5	6	1	52
magasin	3	7	2	2	2	5	7	6	34

<i>en + nom</i>	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2020	Total
mairie	0	0	0	0	1	1	0	0	2
musée	1	6	7	6	2	5	6	3	36
préfecture	0	0	0	0	1	1	1	1	4
salle	10	14	9	34	28	53	91	24	263
studio	3	3	7	10	5	7	8	3	46
université	0	1	1	0	0	2	0	0	4
école	3	7	2	1	0	2	5	4	24

A. Noms à émergence tardive (absents ou quasi absents en 1950–1960)

Nom	Première décennie attestée	Total
amphi	1990	3
crèche	1980	11
mairie	1990	2
préfecture	1990	4
université	1960	4
entreprise	1950 (marginal)	17

B. Noms à diffusion post-1970 marquée

Nom	1950–1960	Pic	Total
cuisine	6	2010 (39)	111
salle	24	2010 (91)	263
hôpital	3	2010 (19)	64
foyer	1	1980 (11)	35
studio	6	1980 (10)	46

C. Noms à stabilité diachronique relative

Nom	1950–1960	1970–2020	Total
atelier	16	34	50
laboratoire	31	21	52

Nom	1950–1960	1970–2020	Total
bureau	3	36	39
magasin	10	24	34
musée	7	29	36
hôtel	9	25	34

ⁱ L'inspection manuelle des concordances est un contrôle qualitatif (patrons dominants, cas manifestement argumentaux) et non un codage exhaustif occurrence par occurrence, démarche autrement plus coûteuse en temps et relevant d'un protocole d'annotation dédié, hors du périmètre de la présente étude.

ⁱⁱ Dans cet ordre d'idées, il n'est peut-être pas inutile de rappeler l'étude de Blumenthal [35] comparant le français hexagonal et le français d'Afrique, qui montre que la répartition de *en* et *dans* dépend aussi de paramètres discursifs et socioculturels.